

Comment voyageait M. Carnot

Autor(en): **Carnot**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 26

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Comment voyageait M. Carnot.

Voulez-vous savoir quel était le bagage de M. Carnot lorsqu'il partait en voyage?... Ce bagage était toujours le même : trois habits noirs, avec gilets et pantalons afférents, douze chemises, trois grands-cordons de la Légion-d'Honneur, — la pluie pouvant transformer en nuance violette la couleur garantie de la moire, — quatre paires de bottines vernies, cravates, une douzaine de gants blancs, quatre chapeaux. Tout cela était renfermé dans deux malles simples, la lingerie dans l'une, les vêtements dans l'autre.

Le grand point pour M. Carnot était d'être prêt à toutes les éventualités. Il savait que si l'exactitude n'a pas toujours été la politesse des rois, elle doit être celle des présidents de république ; il voulait par son urbanité et sa courtoisie, remercier ceux qui l'accueillaient. Que la pluie tombât à torrent, que le vent couvrit tout de poussière, sitôt qu'il avait mis le pied dans sa chambre, M. Carnot procédait à un changement complet de toilette, et il ne manqua pas une seule fois, soit à une réception d'apparat, soit à un banquet, soit à une inauguration quelconque, d'arriver à l'heure fixée, dans une tenue irréprochable.

Comme on le voit, les habitudes de voyage de M. Carnot étaient d'une grande simplicité républicaine. Celles de M. Grévy étaient plus simples encore, mais il est bon de dire que M. Grévy ne faisait pas de voyages officiels ; il allait simplement, chaque année, passer deux mois dans sa propriété de Mont-sous-Vaudrey. Ce à quoi il tenait surtout, c'est à son costume de chasse, car M. Grévy aimait à faire le coup de fusil ; il emportait aussi ses livres préférés.

Le maréchal de Mac-Mahon, pendant ses voyages, revêtait toujours l'uniforme, et ses malles étaient de véritables cantines d'officier-général. Trois tenues s'y trouvaient superposées. Il était, au dire de ceux qui l'ont approché, d'une simplicité extrême ; il ne tenait qu'à la fraîcheur de ses gants.

Quant à M. Thiers, au moment du dé-

part, c'est lui-même qui faisait ses malles ; il désignait en personne les vêtements à y mettre. C'était l'ordre, la minutie même. Il emportait toujours son lit avec lui, — un petit lit de fer, tout simple, très étroit, composé d'un sommier élastique et d'un seul matelas ; il ne pouvait dormir autre part que dans ce lit, qu'on enfermaient dans une caisse spéciale, où il tenait peu de place, d'ailleurs, car les extrémités se rabattaient ; c'est sur ce lit qu'il mourut, à Saint-Germain. Autre détail : M. Thiers n'avait jamais d'habit noir ; il était l'homme de la redingote ; la redingote, au col très haut, aux manches longues, faisait partie intégrante de sa personne. Il ne mettait jamais de gants. Enfin, comme M. Grévy, il avait une bibliothèque de voyage qui ne le quittait jamais.

Le *Petit Parisien*, qui publiait ces détails, il y a deux ans, à l'occasion d'un voyage de M. Carnot, les faisait suivre des renseignements historiques, très intéressants, qu'on va lire :

Les partisans de l'antique cérémonial monarchique n'auraient jamais pu comprendre une telle simplicité dans la toilette du chef de l'Etat, car, dans ce temps-là, ce n'était pas chose facile que d'habiller et déshabiller celui-ci. D'après le cérémonial de l'ancienne cour de France, quand le roi quittait le lit, il fallait que le premier chambellan lui passât ses pantoufles, qu'un autre lui mit sa robe de chambre ; puis, quand le barbier lui avait ôté son bonnet de coton et l'avait peigné, tandis qu'un valet tenait le miroir, un autre valet lui mettait ses bas, un autre sa calotte, un autre ses souliers à boucles, un autre encore lui attachait les jarrettières. Si le roi voulait chausser des bottes, un valet spécial était prévenu, et un des écuyers attachait les éperons. Puis, le monarque se levait du fauteuil où il était assis, et le maître de la garde-robe l'aidait à mettre ses hauts-de-chausses ; après cela, les valets lui apportaient la veste et le cordon bleu, que le grand premier chambellan lui plaçait, ainsi que le justaucorps.

Et vous croyez que tout se terminait là ? Pas du tout. Quand le roi était habillé, celui qui avait soin du linge apportait une corbeille remplie de cravates ; le roi en choisissait une que le maître de la garde-robe lui mettait au cou, sans en faire le nœud ; c'est le premier chambellan qui était chargé de ce soin. Puis, un domestique apportait trois mouchoirs sur une soucoupe ovale en ver-

meil ; le grand-maître des valets les présentait au roi, qui en choisissait un ou deux. Le premier chambellan revenait alors et remettait le chapeau et les gants.

* *

Pour le coucher, les choses n'étaient pas moins compliquées. Toute la série des valets, maîtres et grands-maîtres et chambellans reparaissait. C'était toujours le prince ou officier du rang le plus élevé qui donnait la chemise de nuit au roi ; le premier valet de chambre l'aidait à passer la manche droite de cette chemise, et de l'autre côté le premier valet de garde-robe aidait pareillement à passer la manche gauche. L'honneur de présenter au roi la serviette dont il s'essuyait les mains ou le visage, avant de se mettre au lit, appartenait aux princes du sang ou aux princes légitimés.

Ce cérémonial inouï fut observé jusqu'à la Révolution.

Et on pense bien que si, pour se lever et se coucher, le roi mettait un tel personnel en mouvement, c'était une bien autre affaire quand il se déplaçait ! Allait-il à la chasse, par exemple ? Deux valets venaient avec les bottes et les chaussaient au roi ; puis, le monarque recevait son habit de chasse ; il sortait ensuite, accompagné du grand-écuyer, du grand-chambellan, du premier gentilhomme, du capitaine des gardes-du-corps, du grand-maître et du maître de la garde-robe, des officiers des gardes, du porte-manteau, du porte-arquebuse, du médecin, du chirurgien, de l'officier de la chasse, etc.

C'est Louis XIV qui poussa le plus loin le cérémonial. Le cérémonial fut une partie de son règne, pendant lequel la France se trouva endettée de deux milliards et demi, comme la perruque était une partie de sa personne. C'est, d'ailleurs, par le faste que la monarchie et la noblesse se ruinèrent : la monarchie épuisa toutes ses ressources, la noblesse vendit ses terres pour soutenir un état en disproportion avec ses revenus, et ainsi se creusa le gouffre de 1789. On a conservé les détails d'un voyage que Louis XIV fit de Versailles à Saint-Germain : pour cette promenade, il y eut un cortège qui ne comprenait pas moins de soixante-quinze carrosses.

* *

La Révolution balaya toutes ces folies de l'orgueil.

Ce fut avec une stupéfaction bien compréhensible que le peuple apprit alors ce qui se passait chez ses rois. Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche, le nombre de pas que l'on devait faire en saluant, les présentations, les

grandes et les petites entrées, et mille choses du même genre, avaient été pendant des siècles de sérieux sujets de politique ou de querelles. Lorsque le cardinal de Richelieu traita du mariage d'Henriette de France et de Charles 1^{er} avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte. Un jour d'hiver, Marie-Antoinette, reine de France, attrapa un fort rhume parce que la duchesse d'Orléans, sa femme d'honneur, qui devait lui passer sa chemise de nuit, la fit attendre un bon quart d'heure : la duchesse ne parvenait pas à ôter ses gants, et le cérémonial de la cour exigeait qu'on n'eût pas de gants quand on présentait quelque chose au roi ou à la reine.

Les bicyclettes au Conseil communal.

Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil communal a entendu la lecture d'un rapport de M. Morel, avocat, sur une pétition demandant que nos autorités locales prennent des mesures sévères contre les cyclistes maladroits ou imprudents. Ce rapport a été renvoyé à la Municipalité, qui aura sans doute à procéder à l'élaboration d'un règlement spécial concernant la circulation des bicyclettes. Peut-être pourra-t-elle trouver quelques renseignements utiles dans les lignes suivantes publiées par le *Figaro* :

On nous annonce que tous les clubs vélocipédiques de France vont se réunir prochainement en assemblée générale afin d'arrêter le texte d'un règlement pour les piétons, qu'ils soumettront ensuite à l'approbation des pouvoirs publics.

Une indiscretion nous permet de donner le libellé de ce projet.

Considérant :

Que le nombre des vélocipédistes augmente sans cesse et que, par une conséquence inévitable, celui des piétons diminue;

Que les vélocipédistes seront, avant peu, la majorité;

Que la minorité doit se soumettre,

Arrêtons :

Article premier.

Tout piéton devra être muni d'un grelot et d'un cornet avertisseur qu'il fera résonner lorsqu'en traversant une rue il verra une bicyclette à l'horizon.

Art. 2.

La nuit, le piéton portera sur sa poitrine une lanterne contenant une bougie allumée.

Art. 3.

Tout piéton qui, par sa maladresse et son imprévoyance, aura causé la chute d'un bicycliste en se faisant bêtement renverser par lui, sera puni d'une

amende de 50 à 100 francs; en cas de récidive, il sera déporté dans un pays montagneux.

Art. 4.

La France sera entièrement nivelée, afin d'éviter aux bicyclistés l'ennui des côtes à gravir.

Art. 5.

Le champ de courses de Longchamp est désaffecté et transformé en vélodrome d'été.

Art. 6.

La circulation des voitures sera interdite dans le Bois de Boulogne, après six heures du matin et avant onze heures du soir.

Art. 7.

L'impôt sur les vélocipèdes est aboli et remplacé par un impôt sur les piétons.

Art. 8.

La République sera vélocipédique ou elle ne sera pas.

Joie d'enfants.

SOIR D'ÉTÉ

Le soleil nous a dit adieu pour aujourd'hui, et la nuit va bientôt répandre son ombre sur les campagnes tranquilles. Les paysans, la journée finie, attendent, assis devant leurs demeures, le moment du sommeil. Et pendant que les parents, tout en se reposant, songent au travail du lendemain, les enfants profitent des derniers moments qui leur sont accordés et se hâtent dans leurs jeux.

Sont-ils gais! sont-ils contents! Après avoir entendu retentir leurs cris et leurs chants, pourrait-il se trouver encore quelque esprit assez mal disposé pour dire que le bonheur n'habite pas notre planète?

Il me semble que, même sous l'impression de la peine actuelle, nous ne devons pas oublier qu'il fut un heureux temps où, sans arrière-pensée, nous avons dit que la vie était belle! N'avons-nous pas chanté autrefois? N'avons-nous pas fait des rondes et nos voix n'ont-elles pas retenti aussi joyeuses que celles qui, du village, m'arrivent en ce moment par ma fenêtre ouverte?

J'entends aujourd'hui les tout petits chanter comme nous l'avons fait à notre tour, avec des voix d'oiseaux et un peu sur tous les tons :

Rondin, picotin,
La Marie a fait son pain,
Pas plus haut que son levain,
Pie!

Les voilà tous par terre! Ils se relèvent en riant et recommencent. De plus grands, à l'écart, procèdent gravement à l'*Empros* :

Un i, une l,
Ma tante Michel,
Qu'est descendue du ciel
Dans une corbeille
De miel.

Un, deux, trois, quatre,
Mon mari m'a voulu battre;
Il m'a dit que s'il m'attrape
Il me donnera la tape!

Empros, Giraud,
Carin, Carreau,
Dupied, Bordon,
Joseph, Simon,
Des carcoies, des oignons,
Fi t'en donc!

Tic-tac, mon sabot,
Tic-tac, ma savate,
La plus belle est en dehors!

Là-dessus, la bande joyeuse se disperse à la recherche des meilleurs coins.

Pendant ce temps, je me mets à rêver, à retourner aux jours heureux où, nous-mêmes, nous donnait la main, nous tournions en chantant :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
Ce sont ces demoiselles
Qui les ont arrachés.
J'entends le tambour qui bat,
Et l'amour qui m'appelle,
Mademoiselle, entrez en danse,
Faites-y la révérence,
Mettez les poings sur les côtés,
Sautez, dansez.
Embrassez de vos beaux yeux
Celle qui vous plaira le mieux.

Pour changer, l'on jouait au grand château :

Laquelle prendrez-vous
De ces jeunes, de ces jeunes,
Laquelle prendrez-vous
De ces jeunes demoiselles?

Les compagnons de la Marjolaine avaient parfois la préférence :

Que veut le chevalier du Guet,
Compagnons de la Marjolaine,
Que veut le chevalier du Guet,
Les Muguets?
Une fille à marier,
Compagnons de la Marjolaine,
Une fille à marier,
Les Muguets!

Et les grandes, qui déjà délaissaient les jeux des enfants, formaient un groupe à part et chantaient de leurs voix fraîches :

A Paris, il y a une belle fontaine,
ou :

En revenant de noces, j'étais bien fatiguée,
finissant par ces mots de regret :

Je voudrais que la rose soit encor au rosier,
Et que le rosier même soit encor à planter.

Les chansons que criaient les garçons me reviennent aussi à la mémoire ce soir :